République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE005CM06022026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUMAGOAR

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	**29**	**28**

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION
30 JANVIER 2026

DATE D'AFFICHAGE
30 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de février, à dix-huit heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, Maire.

Étaient présents :

M. ECHEVEST, MME LE COTTON, M. YAHIA, MME LE MAIRE N. , M. BIHEL, MME COCGUEN, M. LE LAY, MME LOYER, MME LE FOLL, MM. STEPHAN, PRIGENT, HATTON, MMES DRUILLENEC, BOTCAZOU, MME CRENN (à partir de 19h48), MM. NOGE, SAVINIEN, CHEVALIER, MME GEFFROY, M. BATARD, MME LE HOUERFF, M. BOYEZ, MME GUILLAUMIN, M. IRAND.

Pouvoirs :

MME GREZARD à M. ECHEVEST || MME CRENN à MME LE MAIRE || MME LOLLIERIC à M. YAHIA||
M. LAVIGNE à M. CHEVALIER || MME LE GOUX à M. BATARD .

Absent :
M. MONJARET

Secrétaires de séance :
MME LE FOLL, MME LE HOUERFF, M. CHEVALIER.

DÉLIBÉRATION N° 2026-005 | SALLE DES EXPOSITIONS PLOUMEXPO | TARIFICATION DE LA LOCATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des associations ou des collectifs d'artistes hors de Ploumagoar sollicitent l'utilisation de la salle des expositions PloumExpo.

Aussi, la commission culturelle, lors de sa dernière réunion, propose de fixer une tarification, quant à la location de la salle des expositions PloumExpo pour les associations ou des collectifs d'artistes hors de Ploumagoar, à 100 € la semaine.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la proposition de la commission culturelle du 22 janvier 20256,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE005CM06022026-DE

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Fixe de le tarif de location de la salle des expositions PloumExpo pour les associations ou des collectifs d'artistes hors de Ploumagoar à 100 € la semaine, à compter, rétroactivement, du 1er février 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST.

Les secrétaires de séance,

Mme Marie-Françoise Le Foll.

Mme Arlette Le Houerff.

M. Hervé Chevalier